

Bureau syndical du 13 juin 2019

DELIBERATION N° 2019-06-027 Autorisation de signature des marchés - Analyse des eaux et effluents des installations du Syvadec

Nombre de membres			L'an deux mille dix-neuf, le treize juin à dix heures trente,
25			l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président le
En exercice	Présents	Votants	sept juin, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situés dans la
			zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur François
22	13	13	TATTI, Président.
			Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance.
			Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer.

Présents:

Messieurs: TATTI François, GIANNI Don Georges, ARMANET Guy, POLI Xavier, GUIDONI Pierre, GIORDANI Jean-Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, VIVONI Ange-Pierre, MATTEI Jean-François, BERNARDI François et VALERY Jean-Noël.

Présentes :

Mesdames: SOTTY Marie-Laurence et ZUCCARELLI Marie.

Absents:

Madame: BATTESTINI Serena.

Messieurs: PAJANACCI Jean, MILANI Jean-Louis, LACOMBE Xavier, FAGGIANELLI François, FILONI

François, HABANI Yohan, MICHELI Felix et DE MEYER Jean-Michel.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 24/06/2019 et de la publication de l'acte le: 24/06/2019



Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20190613-2019-06-027-DE Date de réception préfecture :

DELIBERATION N° 2019-06-027

AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES - ANALYSE DES EAUX ET EFFLUENTS DES INSTALLATIONS DU SYVADEC

Monsieur Xavier POLI, Vice-Président expose :

Cette consultation se réfère au C.C.A.G Services et a été lancée en Procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert Européen selon le principe de l'accord cadre mono attributaire, sans mini ni maxi et se déroulant par bons de commande.

Elle se compose de 4 lots techniques distincts et définis comme suit :

Lot 1 - Analyse d'auto surveillance d'eaux pluviales, de lixiviats, de rejets de perméats, de piézomètres et d'eaux superficielles pour les ISDND de Vico & Viggianello.

Lot 2 - Analyse en contrôles inopinés d'eaux pluviales, de lixiviats, de rejets de perméats, de piézomètres et d'eaux superficielles pour les ISDND de Vico & Viggianello.

Lot 3 - La réalisation d'IGBN sur les cours d'eau pour les ISDND de Vico & Viggianello.

Lot 4 - Analyse d'auto surveillance d'eau pluviale pour les recycleries et les quais de transferts.

Chaque contrat aura une durée de 12 mois à partir de sa notification et sera reconductible expressément 3 fois 12 mois.

Section de fonctionnement: Article 611

Estimation budgétaire par tranche de 12 mois:

Lot 1: 60 000.00 € HT Lot 2: 15 000.00 € HT Lot 3: 11 000.00 € HT Lot 4: 10 000.00 € HT

7 010,00 € HT par période.

Par suite des travaux d'analyse des offres reçues effectuées par la Commission d'Appel d'Offres du Syvadec,

Considérant l'intérêt pour le Syvadec de conclure ces contrats

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à signer les marchés visant à l'analyse et IGBN des eaux et effluents des installations du Syvadec :

Pour le lot 1 avec l'entreprise BUREAU VERITAS, ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 8 949,70 € HT par période

Pour le lot 2 avec l'entreprise CANAL DE PROVENCE, ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 6 951,90 € HT par période.

Pour le lot 3 avec l'entreprise AMBIENTE, ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 3 340,00 € HT par période

Pour le lot 4 avec l'entreprise SOCOTEC, ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20190613-2019-06-027-DE

Date de réception préfecture :

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré:

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5711-1

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du Code de la Commande Publique

VU le Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du Code de la Commande Publique

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau, Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 13 juin 2019

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. Xavier POLI, Vice Président,

A l'unanimité:

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés avec :
 - o L'entreprise BUREAU VERITAS pour le lot 1
 - L'entreprise CANAL DE PROVENCE pour le lot 2
 - o L'entreprise AMBIENTE pour le lot 3
 - o L'entreprise SOCOTEC pour le lot 4
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, Le Président,

François TATTI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Autorisation de signature des marchés - Analyse des eaux et effluents des installations du Syvadec

Date de transmission de l'acte :

24/06/2019

Date de réception de l'accusé de

24/06/2019

réception :

Numéro de l'acte : 2019-06-027 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 02B-200009827-20190613-2019-06-027-DE

Date de décision :

13/06/2019

Acte transmis par: Vincent ANDREI

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics